



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE**

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°20-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Compte Administratif 2015 Commune
Votants	17	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Lionel TRIVIERE, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le compte administratif 2015 de la Commune :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
opérations de l'exercice	954 396,88	1 220 993,06	733 025,93	586 703,49	1 687 422,81	1 807 696,55
résultat (n-1) reporté				428 637,91		428 637,91
affectation résultat (n-1)				128 874,12		128 874,12
total	954 396,88	1 220 993,06	733 025,93	1 144 215,52	1 687 422,81	2 365 208,58
résultat cumulé		266 596,18		411 189,59		677 785,77
restes à réaliser			455 710,00	210 055,00	245 655,00	

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal (*Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote*) adoptent le Compte Administratif «Commune» 2015 tel que présenté.

Pour extrait conforme, le 4 avril 2016
Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°21-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Compte Administratif 2015 Assainissement
Votants	17	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Lionel TRIVIERE, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le compte administratif 2015 du budget Assainissement :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
opérations de l'exercice	40 257,81	60 523,56	30 179,64	32 018,50	70 437,45	92 542,06
résultat (n-1) reporté		37 288,52		68 122,21		105 410,73
affectation résultat (n-1)						
total	40 257,81	97 812,08	30 179,64	100 140,71	70 437,45	197 952,79
résultat cumulé		57 554,27		69 961,07		127 515,34
restes à réaliser			151 076,00			

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal (*Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote*) adoptent le Compte Administratif «Assainissement» 2015 tel que présenté.

Pour extrait conforme, le 4 avril 2016
Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE**

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°22-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Compte Administratif 2015 Commerce
Votants	17	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Lionel TRIVIERE, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le compte administratif 2015 du budget Commerce :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
opérations de l'exercice	6 887,04	13 160,83	6 329,18	101 769,13	13 216,22	114 929,96
résultat (n-1) reporté			159 480,36		159 480,36	
affectation résultat (n-1)				36 168,60		36 168,60
total	6 887,04	13 160,83	165 809,54	137 937,73	172 696,58	151 098,56
résultat cumulé		6 273,79	27 871,81		21 598,02	
restes à réaliser						

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal (**Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote**) adoptent le Compte Administratif «Commerce» 2015 tel que présenté.

Pour extrait conforme, le 8 avril 2016
Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°23-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Approbation des comptes de gestion 2015 Commune, Assainissement, Commerce de proximité
Votants	18	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2015 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les écritures sont justifiées :

- statuant sur l'exercice des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 y compris celles de la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion de l'exercice 2015, relatifs aux budgets Commune, Assainissement, Commerce de proximité n'appellent ni observation ni remarque de sa part.

Pour extrait conforme, le 4 avril 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°24-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Affectation des résultats (Commune, Assainissement, Commerce)
Votants	18	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

	Commune	Assainissement	Commerce
recettes de fonctionnement 2015	1 220 993,06	60 523,56	13 160,83
-	-	-	
dépenses de fonctionnement 2015	954 396,88	40 257,81	6 887,04
	266 596,18	20 265,75	6 273,79
résultat 2014 reporté		37 288,52	
résultat cumulé à affecter	266 596,18	57 544,27	6 273,79
<u>Proposition d'affectation sur le BP 2016 :</u>			
* article 1068 (dotation en réserve)	226 596,18		6 273,79
* article 002 (déficit de fonctionnement reporté)			
* article 002 (excédent de fonctionnement reporté)	40 000,00	57 544,27	

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder aux affectations de résultats telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme, le 4 avril 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°25-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Taux d'imposition 2016
Votants	18	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Après présentation en Commission Finances, Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une proposition de maintien à l'identique des taux des trois taxes ou des hypothèses de majoration des taux et commente le tableau d'approche des produits de 2016.

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Produit attendu (bases prévisionnelles 2016)
Taux identiques à ceux de 2015				493 838 €
Hypothèse 1	+ 0,50%	+1,250%	+ 0,50%	497 814 €
Hypothèse 2	+ 1,00%	+2,50%	+ 1,00%	501 780 €
Hypothèse 3	+ 1,50%	+3,75%	+ 1,50%	505 756 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (17 voix pour le maintien des taux de 2015, 1 voix pour l'hypothèse 1) :

- **Décide de maintenir pour 2016 les taux d'imposition de l'année 2015 :**
- **Taxe d'habitation :** 24,11 %
 - **Taxe foncier bâti :** 27,25 %
 - **Taxe foncier non bâti :** 51,03 %

Pour extrait conforme, le 4 avril 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 31 MARS 2016

N°26-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	18	Budgets Primitifs 2016 Commune, Assainissement, Commerce de proximité
Votants	18	

◇ Convocation du 25 mars 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le jeudi trente et un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absent excusé :

Procurations :

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire présente les Budgets Primitifs 2016 - Commune, Assainissement, Commerce de proximité qui s'équilibrent comme suit :

	Commune	Assainissement	Commerce de proximité
<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses	1 177 451	111 824	7 960
Recettes	1 177 451	111 824	7 960
<i>Investissement</i>			
Dépenses	1 631 649	258 250	37 773
Recettes	1 631 649	258 250	37 773

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les Budgets Primitifs 2016 tels que présentés.

Pour extrait conforme, le 5 avril 2016

Le Maire,

Monique JAMIN